

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : officielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 4 (1938)

Heft: 65

Artikel: À propos des "actualités filmées suisses"

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-733728>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A propos des «Actualités filmées suisses»

(Communiqué par la Commission fédérale du Cinéma.)

Chaque semaine, la Suisse importe en moyenne 14,570 mètres d'actualités filmées, représentant des actualités pour environ 33 programmes. La Suisse paye chaque année un peu plus de 300,000 francs suisses pour ce genre de films (pour les films dramatiques environ 9 millions). Les loueurs de films paient relativement peu pour les actualités étrangères — elles reviennent à environ 40 ct. le mètre — non seulement parce que la production de ce genre de films est moins coûteuse que l'autre, mais aussi parce que les actualités représentent, pour les pays qui les produisent, un puissant facteur de propagande qui a sa valeur. Les actualités qui sont présentées chez nous, d'origine presque exclusivement étrangère (jusqu'à 99,9% !), sont produites, dans les divers pays, pour la plus grande partie sous la direction de l'Etat et composées en vue de leur effet de propagande politique et culturelle. En Suisse, ces actualités sont projetées dans 244 cinémas.

Si l'on classifie les sujets présentés au cours d'une année, on obtient déjà, dans une certaine mesure, des renseignements sur le caractère des programmes d'actualités. La répartition est la suivante:

Actualités:	françaises	allemandes
Politique	35—40 %	46,8 %
Sport	27—31 %	26,6 %
Sciences, technique	9—15 %	15,7 %
Eglise et vie	7—12 %	—
Feuilleton	3— 4 %	6,9 %
Sujets sensationnels	7—11 %	4 %
Divers	1 %	—

Il faut considérer, en outre, qu'il est souvent impossible de ranger strictement un sujet d'actualité dans une catégorie déterminée. Lorsque, à l'occasion d'une manifestation sportive ou d'un défilé d'organisations de jeunesse, par exemple, les actualités montrent, pour les rendre familiers au public national et étranger, des personnalités ou des chefs politiques, il est souvent difficile de démêler, dans ces cas, si c'est l'intérêt sportif ou l'intérêt politique qui prime. Il en est de même pour certaines manifestations d'aviation.

Si l'on jugeait strictement, il faudrait augmenter très sensiblement, dans le tableau ci-dessus, le pourcentage de reportages politiques, soit de 5 à 10% pour les actualités françaises et de 10 à 15% pour les actualités allemandes.

De plus, et ceci ne saurait laisser l'opinion publique suisse indifférente, les sujets suisses ne forment qu'à peine 1 (un) % de toutes les actualités montrées chez nous au cours d'une année. Cela signifie que l'on présente au public suisse 100 reportages étrangers (propagande ou sensation), 100 manifestations ou personnalités politiques étrangères, avant de lui montrer une seule image du travail suisse, de la culture et de la politique suisses. En réalité, la proportion est encore beau-

coup plus défavorable! Nous allons le démontrer par l'exemple de deux grandes maisons étrangères d'actualités. Il en est du reste exactement de même chez les autres éditeurs.

Un journal français d'actualités a présenté en un an 715 reportages sur lesquels il y avait 6 sujets suisses (0,84%). Sur ces 6 sujets, il n'y en avait pas moins de 4 qui se rapportaient à la Société des Nations et à des intérêts ou personnalités étrangers sur sol helvétique, un sujet montrait les Fêtes suisses à l'Exposition de Paris et un seul se rapportait à une manifestation suisse sur sol suisse: il montrait le corso fleuri, organisé lors de la manifestation «Berne en fleurs» dans les rues de la ville fédérale. Des 6 sujets taxés suisses, il n'y en avait en réalité que 2, au plus 3!

Dans un important journal allemand d'actualités dont les «sujets» sont plus longs, pour que leur effet soit plus efficace, et qui donna, dans son programme d'une année, 563 reportages, il y eut en tout trois (0,53%) sujets consacrés à des événements suisses. L'un était intitulé «Carraciola triomphe à Berne», l'autre «Match international de hockey sur glace Suisse-Allemagne à Bâle» et un seul était consacré à un sujet intéressant la culture suisse: l'inauguration du nouvel Observatoire de Jungfraujoch. Au cours de tout un programme annuel, on ne montra donc au public qu'à cette occasion une personnalité, un homme politique suisse.

De 3491 reportages filmés diffusés par cinq maisons d'actualités en une année et dont 37 étaient donnés comme suisses, il n'y en avait que 16 qui montraient quelque chose de la Suisse, c'est à dire moins de 0,5%, sur le choix et de par le bon vouloir d'instances étrangères! Les 3475 autres reportages constituaient, dans leur écrasante majorité, de la propagande politique et culturelle étrangère en Suisse.

Il est compréhensible, après cela, que le 4 septembre 1937, 32 organisations et associations aient demandé, dans une pétition adressée aux membres des Chambres fédérales, la création immédiate d'un journal d'actualités suisses. Celle-ci est également considérée comme urgente par le Conseil fédéral, dans son message sur la création d'une Chambre suisse du Cinéma.

Selon des études techniques approfondies, la solution de cette tâche ne se heurterait à aucune difficulté, si les loueurs suisses d'actualités étrangères importaient dans notre pays 100 à 130 mètres de moins d'actualités — sur les 400 à 550 mètres dont ils ont besoin chaque semaine pour les programmes des cinémas et qu'ils font venir exclusivement de l'étranger — et se les procuraient par les soins d'un journal suisse d'actualités.

On n'envisage donc absolument pas de supprimer les journaux filmés étrangers, mais d'introduire des actualités suisses complémentaires. Car il ne doit pas s'agir de prononcer des restrictions au préjudice de l'étranger, mais d'accomplir un acte positif de politique nationale.